

Siret : 98185856600012 Code Naf : 6202A
Urssaf/Msa : 117000001575184187

Matricule : MAS000000
N° SS : 286079912100167

Emploi : Ingénieur d'affaire sénior
Statut professionnel : Cadre
Position : 2.2
Coefficient : 130

Madame SANDRA MASLIC
20 RUE PASTEUR
78930 GUERVILLE

Entrée : 08/04/2025 Sortie : 11/04/2025
Ancienneté :

Convention collective : Bureaux d'études techniques

Eléments de paie				Base	Taux	A payer	A déduire	Charges patronales		Informations journalières			
Salaire de base				151.67	36.6284	5 555.43				Du 08/04/2025 au 11/04/2025			
Heures mensuelles majorées 25%				15.17	45.7855	694.57				Jour		Incidents	
Sous total Salaire de base				166.84		6 250.00							
Absence pour entrée/sortie, heures normales				- 123.67	36.6284		4 529.83			Ma 01			
Absence pour entrée/sortie, heures majorées				- 12.37	45.7855		566.37			Me 02			
--- Fin de contrat ---										Je 03			
Indemnité compensatrice de congés payés						115.38				Ve 04			
Salaire brut						1 269.18				Sa 05			
Santé										Di 06			
Sécurité Sociale - Mal. Mat. Inval. Décès				1 269.18				13.0000	164.99	Lu 07			
Complémentaire - Incap. Inval. Décès				523.33				1.6400	8.58	Ma 08			
Complémentaire - Incap. Inval. Décès				745.85	1.0750		8.02	1.0750	8.02	Me 09			
Accidents du travail & mal. professionnelles				1 269.18				0.6600	8.38	Je 10			
Retraite										Sa 12			
Sécurité Sociale plafonnée				523.33	6.9000		36.11	8.5500	44.74	Di 13			
Sécurité Sociale déplafonnée				1 269.18	0.4000		5.08	2.0200	25.64	Lu 14			
Complémentaire Tranche 1				523.33	4.1500		21.71	6.2200	32.55	Ma 15			
Complémentaire Tranche 2				745.85	9.8600		73.54	14.7800	110.24	Me 16			
Famille				1 269.18				5.2500	66.64	Je 17			
Assurance chômage										Ve 18			
Chômage				1 269.18				4.3000	54.57	Sa 19			
APEC				1 269.18	0.0240		0.31	0.0360	0.46	Di 20			
Cot. statutaires ou prévues par la conv. coll.										Lu 21			
Contribution ADESATT				1 269.18				0.0200	0.25	Ma 22			
Autres contributions dues par l'employeur										Me 23			
Autres contributions dues par l'employeur				1 269.18				1.5960	20.25	Je 24			
Autres contributions dues par l'employeur				523.33				0.1000	0.52	Ve 25			
CSG déduct. de l'impôt sur le revenu				1 263.57	6.8000		85.92			Sa 26			
CSG/CRDS non déduct. de l'impôt sur le revenu				1 263.57	2.9000		36.64			Di 27			
Exonérations de cotisations employeur									- 4.20	Lu 28			
Exonération sociale sur HC/HS				128.22	- 10.7500		- 13.78			Ma 29			
Total des cotisations et contributions							253.55		541.63	Me 30			
Indemnité de repas				4.00	6.4800	25.92							
Exonération sur HC/HS/RTT : montant net fiscal				119.66									
Exonération sur HC/HS/RTT : cumul net fiscal annuel				119.66									
Montant net social				1 015.63									
Net à payer avant impôt sur le revenu						1 041.55							
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie				18.50									
Impôt sur le revenu prélevé à la source - PAS				932.61	0.0000		0.00						
Taux non personnalisé													
Net payé						1 041.55							
	Heures		Brut	Plafond S.S.	Net imposable	Ch. patronales	Coût Global	Total versé	Allègements				
Mensuel	30.80		1 269.18	523.33	932.61	541.63	1 836.73	1 810.81	4.20				
Annuel	30.80		1 269.18	523.33	932.61	541.63	1 836.73	1 810.81	4.20				
Acquis							Net payé : 1 041.55 euros						
Pris													
Solde							Paiement le 11/04/2025 par Chèque						

TILENCIA
40 RUE ALEXANDRE DUMAS
75011 PARIS

Siret : 98185856600012
Code Naf : 6202A

Reçu pour solde de tout compte

Je soussignée, Madame MASLIC SANDRA (Matricule: MAS000000),
demeurant 20 RUE PASTEUR
78930 GUERVILLE

reconnais avoir reçu ce jour, par Chèque,
de TILENCIA
40 RUE ALEXANDRE DUMAS 75011 PARIS

pour solde de tout compte la somme nette de *****1 041.55 Euros soit, en toutes lettres
*****Mille quarante et un euros et cinquante cinq centimes*****
correspondant à mon bulletin de paie du mois de Avril 2025.

Cette somme m'est versée en paiement des éléments suivants, étant précisé que les montants
sont indiqués avant déduction des éventuelles cotisations et contributions salariales :

Salaire de base	5 555.43
Heures mensuelles majorées	694.57
Absence pour entrée/sortie, heures normales	- 4 529.83
Absence pour entrée/sortie, heures majorées	- 566.37
Indemnité compensatrice de congés payés	115.38
Indemnité de repas	25.92

Conformément à l'article L.1234-20 du Code du travail, je reconnais être informée de la possibilité
de dénoncer ce reçu pour solde de tout compte dans les six mois suivant sa signature par lettre
recommandée.

Passé ce délai, je ne pourrai plus contester les sommes qui y sont mentionnées.

Le présent reçu pour solde de tout compte a été établi en deux exemplaires, dont un m'est remis.

Fait à PARIS le 11/04/2025

Signature de l'employeur précédée de la mention
"Bon pour règlement des sommes indiquées"

Signature du salarié précédée de la mention
"Bon pour acquit des sommes sous réserve d'encaissement"

TILENCIA
40 RUE ALEXANDRE DUMAS
75011 PARIS

Siret : 98185856600012
Code Naf : 6202A

Certificat de travail

Je soussigné(e), MUCHART PIERRE,
Agissant en qualité de PRESIDENT
Certifie avoir employé Madame MASLIC SANDRA (Matricule: MAS000000)
Demeurant à 20 RUE PASTEUR
78930 GUERVILLE

En qualité de :
Du 08/04/2025 au 11/04/2025 : Ingénieur d'affaire sénior
Position 2.2, Coefficient 130

Soit une durée d'emploi du 08/04/2025 au 11/04/2025

Sous réserve de justifier du bénéfice de l'assurance chômage auprès de l'organisme, en application de l'article L.911-8 du code de la sécurité sociale, vous pourrez bénéficier à titre gratuit de la portabilité des garanties au titre des risques :

- liés au décès, incapacité de travail ou invalidité (prévoyance),

pour la durée de la situation de chômage et dans la limite de 1 mois (1).

(1) durée du dernier contrat de travail (ou des derniers contrats de travail consécutifs au sein de notre entreprise), sans pouvoir excéder 1 mois.

Fait à PARIS le 11/04/2025

Signature précédée du nom et de la qualité du signataire :
MUCHART PIERRE
PRESIDENT